

Inciter les habitants à réduire la pollution de l'eau liée aux rejets quotidiens dans la maison

Avis du Conseil de développement Grand Poitiers

Décembre 2023



Contact :

Conseil de développement de Grand Poitiers

conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr

05 49 30 22 56

GRAND POITIERS
communauté urbaine



Conseil de
Développement
de GRAND POITIERS

POURQUOI CETTE SAISINE ?



GRAND POITIERS

communauté urbaine



Conseil de
Développement
de GRAND POITIERS

OBJET ET CONTEXTE DE LA SAISINE

Les collectivités sont, de manière directe, à l'origine de 15% des émissions de gaz à effet de serre, en raison de leur patrimoine (bâtiments, éclairage public, flotte de véhicules, etc.) ainsi que de leurs différentes compétences (logements, transports, gestion des déchets, etc.). Par ailleurs, si l'on intègre les impacts indirects des orientations décidées par les collectivités, elles ont alors une capacité d'action sur 50% des émissions de GES.

Elles jouent donc un rôle majeur d'exemplarité dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et plus largement, doivent s'engager à diminuer leurs impacts sur l'environnement (diminution de la consommation de ressources, amélioration de la qualité de l'air...) tout en adaptant les territoires et les infrastructures au changement climatique.

Dans ce cadre, l'ADEME propose aux collectivités une stratégie globale d'amélioration continue pour la transition écologique avec le programme « **TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE** » composé de 2 labels :

- le label CLIMAT-AIR-ENERGIE (anciennement Cit'ergie),
- le label ECONOMIE CIRCULAIRE (anciennement ECi).

Grand Poitiers est engagé dans ce programme depuis 2019 pour le label CLIMAT-AIR-ENERGIE, et depuis cette année en plus pour le label ECONOMIE CIRCULAIRE. Ces 2 labels sont en connexion directe avec les 125 actions du Plan Climat Air Energie de Grand Poitiers (PCAET), et font l'objet d'un suivi annuel par une auditrice externe.



PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET ATTENTES DE GP

En fin d'année et sur proposition de cette auditrice, le comité de pilotage du programme « TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE » définit 3 axes de progrès pour améliorer l'action de Grand Poitiers.

→ *Pour 2023, 3 axes sont retenus* dont celui de la préservation de la ressource en eau.



L'objectif est de proposer des pistes de réflexions et/ou d'actions pour alimenter les propositions du groupe de travail composés d'élus.



PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET ATTENTES DE GP

La préservation de la ressource en eau est un enjeu majeur pour Grand Poitiers, et deux axes de réflexions prioritaires ont été retenus :

- La communication/animation : Celui-ci se divise en deux parties une plutôt générale (vers les entreprises, les laboratoires et les particuliers) et une autre avec un focus sur la communication auprès des particuliers.
- L'agriculture : Celui-ci a pour but de travailler sur une agriculture plus vertueuse en modifiant les pratiques telles que la réduction d'utilisation de polluants et la consommation en eau.

Les élus ont décidé de mobiliser le Conseil de développement sur l'axe « *Communication & animation* », car l'axe « *Agriculture* » est déjà traité dans les démarches des programmes Re-Sources.

Ils attendent du Conseil qu'il propose des mesures permettant de sensibiliser les habitants pour réduire les pollutions domestiques. En effet, une grande partie de la pollution de l'eau sur le territoire est dû aux rejets domestiques et aux micropolluants qui y sont liés.

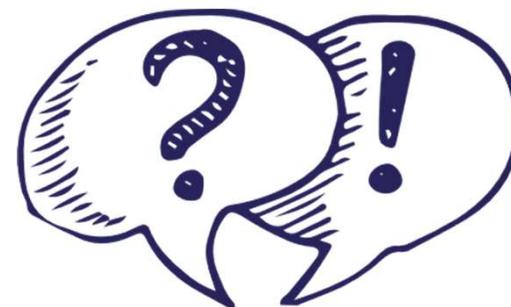
Se pose donc aujourd'hui la problématique de sensibiliser les habitants sur l'impact de nos activités, de notre responsabilité et ainsi les amener vers un changement de comportement plus respectueux.



QUESTION POSEE AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Ainsi, la question posée au Conseil de développement est :

« Comment inciter les habitants de Grand Poitiers à réduire la pollution de l'eau liée aux rejets quotidiens dans la maison ? »



METHODOLOGIE ET MOYENS MOBILISÉS

Process de travail

1. Appel à candidatures auprès des membres du Conseil de développement pour participer à cette saisine
2. Identification de 2 référents parmi les membres du groupe de travail
3. Co-construction de la lettre de saisine avec les 2 référents
4. Réunion informelle entre les 8 membres inscrits pour défricher le sujet (analyse la question posée, définir les ressources documentaires mobilisables, définir les acteurs à rencontrer)
5. Session d'appropriation du sujet pour placer le Conseil de développement en capacité de répondre à la question posée,
6. Rencontres et échanges avec des acteurs pour compléter la formation des membres du Conseil de développement
7. 3 sessions de travail pour permettre au groupe de travailler sur ses sujets et de proposer des pistes de réflexion et/ou d'actions
8. Présentation de la contribution du Conseil de développement au groupe d'élus pour leur permettre de finaliser les propositions.
9. Retour des élus vers le Conseil de développement pour expliquer les décisions prises.



L'AVIS EN RÉSUMÉ



L'AVIS EN RÉSUMÉ

Choix et hiérarchisation des messages pour les actions de sensibilisation

Idée 1	Messages promouvant l'usage de produits alternatifs
Idée 2	Messages mettant en avant les co-bénéfices, intérêts et avantages.
Idée 3	Messages pour mieux utiliser les produits et en moins abondamment

Cependant, d'autres messages sont également être intégrés à la liste des propositions du CoDev (Cf page).



L'AVIS EN RÉSUMÉ

Choix des moyens de communication, comparaison des formats et impact

	Formats ayant un fort impact en termes de sensibilisation		Formats ayant un faible impact en termes de sensibilisation
Formats coûteux	Un simulateur pour tester son empreinte « eaux usées » (comme empreinte carbone)	<ul style="list-style-type: none">• PUBS dans les cinémas, sur YouTube...• Livret / guide de sensibilisation distribué aux habitants• Affichage sur panneaux (bus, trains, dans la ville...)	<ul style="list-style-type: none">• Jeu concours ludique• Flyers• Application utilisable durant les achats de produits (style YUKA)
Formats peu coûteux		<ul style="list-style-type: none">• Message via les magazines d'informations de GP• Informations au dos de la facture d'eau• Prendre en compte les scolaires qui sont de bons éducateurs pour leurs parents	<ul style="list-style-type: none">• Ateliers → Démonstrations• Evènements ludiques et informatifs• Visites de STEP

L'AVIS EN RÉSUMÉ

Choix des moyens de communication, comparaison des formats et impact

Les formats à fort impact en termes de sensibilisation et peu coûteux sont privilégiés :



- Un simulateur pour tester son empreinte « eaux usées » sur le modèle du simulateur « empreinte carbone »
- Message via les magazines d'informations de Grand Poitiers
- Informations au dos de la facture d'eau
- Prendre en compte les scolaires qui sont de bons éducateurs pour leurs parents



L'AVIS EN RÉSUMÉ

Partenaires privilégiés pour mieux communiquer

Partenaires principaux

(classés selon leur importance)

1. Réseaux sociaux
2. CROUS, Education nationale, écoles
3. Associations et Agences de l'eau

Autres partenaires potentiels

- Syndicats professionnels
- Chambres consulaires
- Presse (conférences, radio...)
- Documents administratif (Factures)
- Influenceurs (ex : Vidéos de DIY, Do it Yourself, produits de substitutions)
- Usagers du milieu aquatique



CALENDRIER DES ÉTAPES



CALENDRIER DES ÉTAPES

07/03/23



Séance d'appropriation
Réunion avec les élus et les services de Grand Poitiers afin de préciser la saisine et l'état des réflexions

14/03/23



Explorer le sujet
Rencontre et échange avec des experts
Visite de de la station de traitement des eaux usées de la Folie

23/03/23



Identifier les problématiques
Discussion libre, identification des problématiques, analyse de type force-faiblesses / opportunités-menaces

06/04/23



Séance de travail
sur les pistes de réflexions et d'actions en réponse aux problématiques

25/04/23



Séance de travail
Finalisation des et hiérarchisation des propositions en réponse aux problématiques

16/05/23



Présentation des travaux aux élus communautaires
Diaporama de présentation et échange en séance

GRAND POITIERS
communauté urbaine

Avis du Conseil de Développement de Grand Poitiers



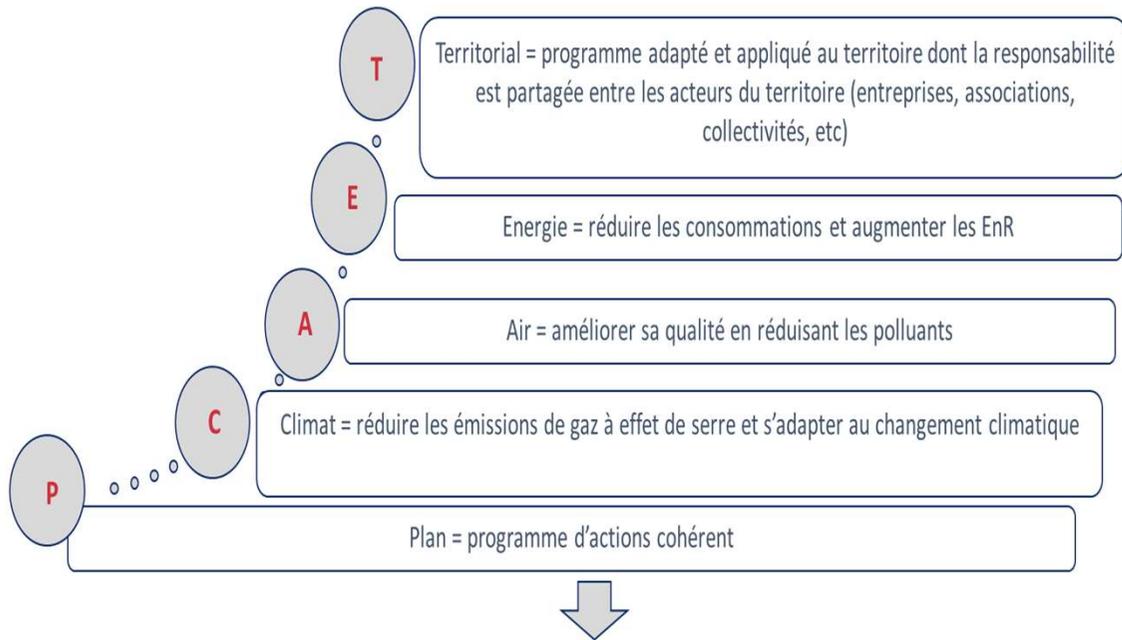
Conseil de Développement
de GRAND POITIERS

L'AVIS DÉTAILLÉ



ELÉMENTS DE CONNAISSANCE APPORTÉS

Qu'est-ce que le PCAET ?



Le PCAET est une opportunité pour : **Co-construire un projet de territoire visant à faire face à la hausse du coût de l'énergie et à lutter contre le changement climatique**

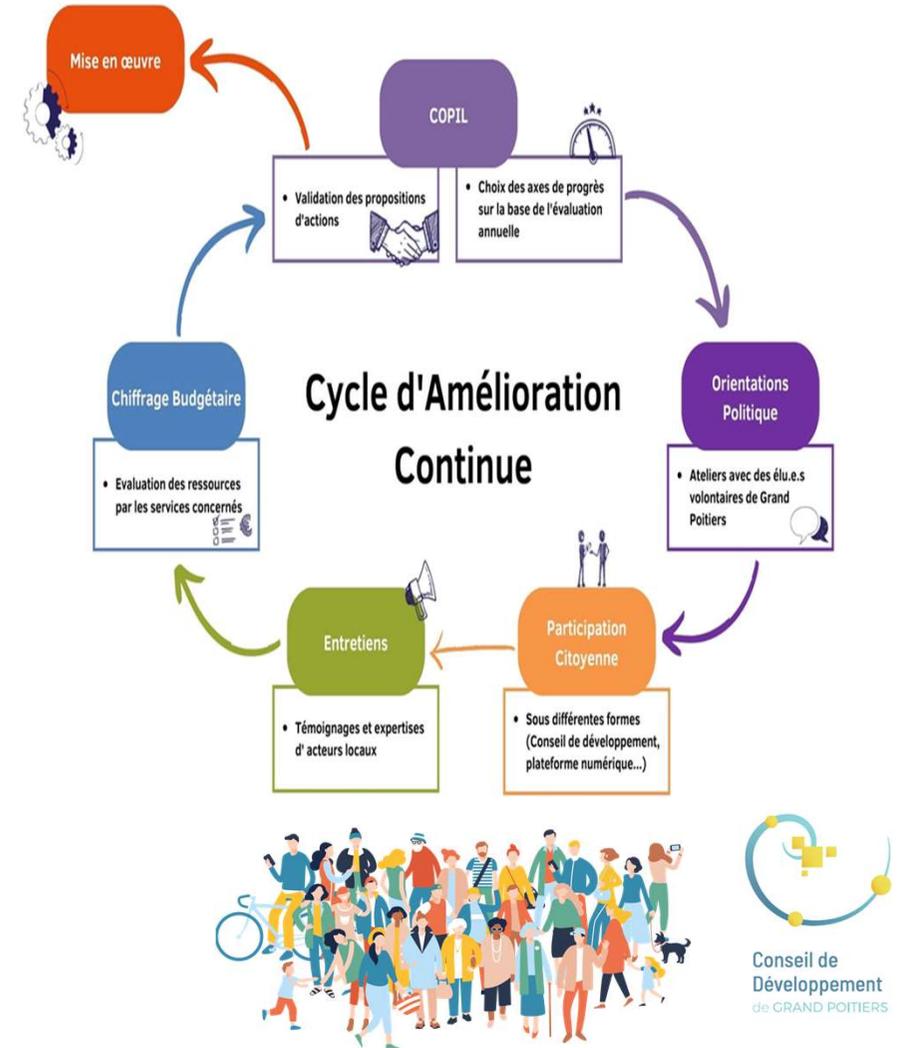
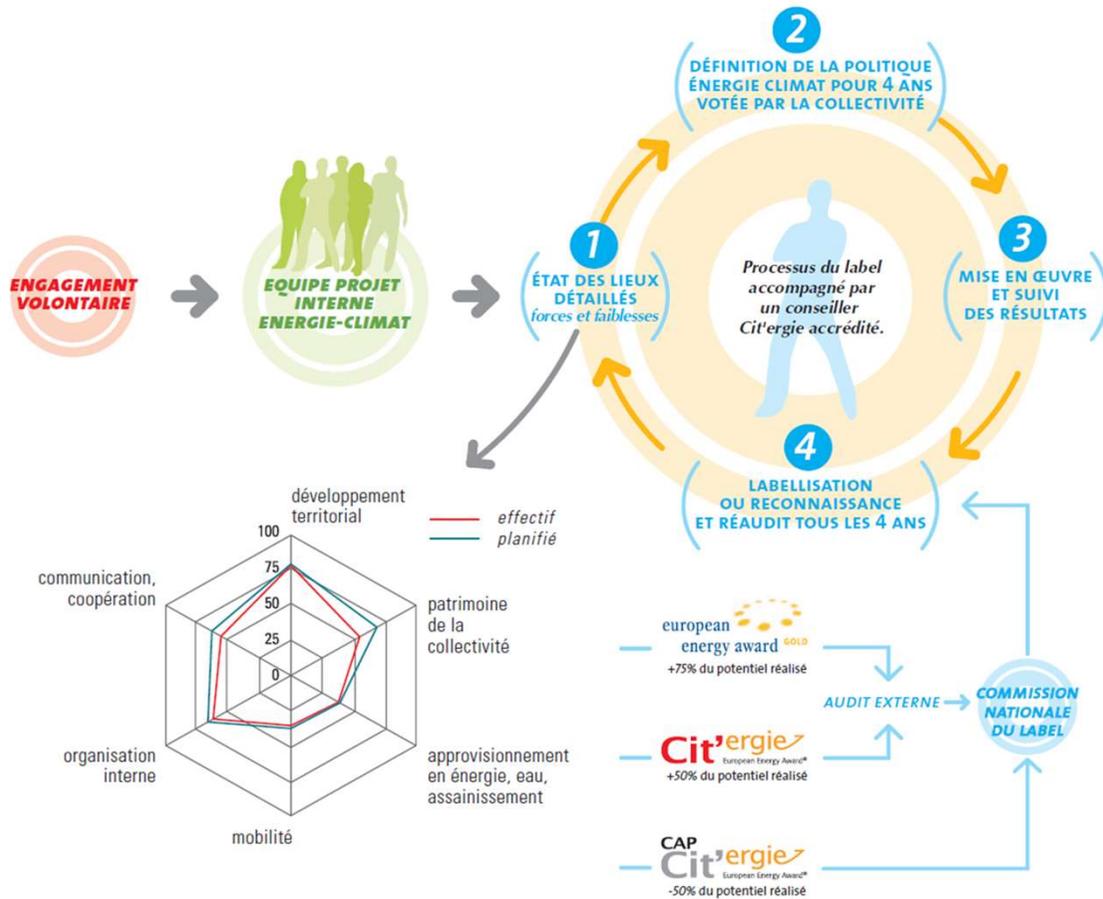
GRAND POITIERS
communauté urbaine

Avis du Conseil de
Développement de
Grand Poitiers

Programme d'action du PCAET



ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE APPORTÉS



GRAND POITIERS
communauté urbaine

Avis du Conseil de Développement de Grand Poitiers

Conseil de Développement de GRAND POITIERS

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE APPORTÉS

Intervention d'experts

Compte-tenu du sujet, un éclairage scientifique sur les micropolluants était nécessaire, et a été apporté par des scientifiques :



- 14/03/2023 : Conférence par le professeur LEGUBE Bernard portant sur : Pollutions domestiques de l'eau
- Visio conférence de Maxime POMIES Chef de projet LUMIEAU-Stras ((Lutte contre les Micropolluants dans les Eaux urbaines à Strasbourg) Eurométropole de Strasbourg.
- 04/04/2023 : Visite de de la station de traitement des eaux usées de la Folie
- Participation de Jérôme LABANOWSKI, Chargé de recherches au Laboratoire IC2MP à l'ENSIP de Poitiers, aux séances de travail du groupe (23/03, 04/04, 06/04/2023).



ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE APPORTÉS

Actions menées par Grand Poitiers

Surveillance et identification des substances dangereuses :

- Phase de recherche : Une campagne de surveillance initiale menée de 2010 à 2014 à la station de traitement des eaux usées de la Folie à Chasseneuil, suivie d'une nouvelle campagne en 2018-2019 qui a permis d'identifier 21 substances significatives retrouvées en entrée et 3 en sortie.
- Phase d'identification des sources des substances en amont de à la station de traitement de la Folie, avec un focus sur les hydrocarbures et les médicaments
- Une cartographie des entreprises du bassin du Clain a été menée avec une estimation des flux potentiels de chaque substance. Des prélèvements et analyse ont été réalisés sur les secteurs sources identifiés.
- Un Guide pour les particuliers sur les rejets dans les réseaux d'assainissement, présentant un focus sur les micropolluants, a été produit et distribué aux mairies de Grand Poitiers.



ELÉMENTS DE CONNAISSANCE PRODUITS

Identification des grandes problématiques

- La ressource en eau déterminera la possibilité de cultiver ou non, ainsi que les types de cultures à planter
- La typologie des sols et la surface des terrains détermineront la possibilité de cultiver ou non, ainsi que les types de culture à planter
- Y a-t-il une demande de la part des citoyens de Grand Poitiers pour ce type de jardinage ?
 - ➔ Si oui, leurs motivations, leurs disponibilités sur un cycle complet de culture et leurs capacités sont-elles suffisantes pour mener un projet viable à moyen terme ?
- Comment assurer la pérennité des initiatives mises en place, au regard du cycle de transmission entre les porteurs de projet, du lien intergénérationnel entre les différents acteurs et des orientations politiques de Grand Poitiers qui peuvent changer selon les mandats ?



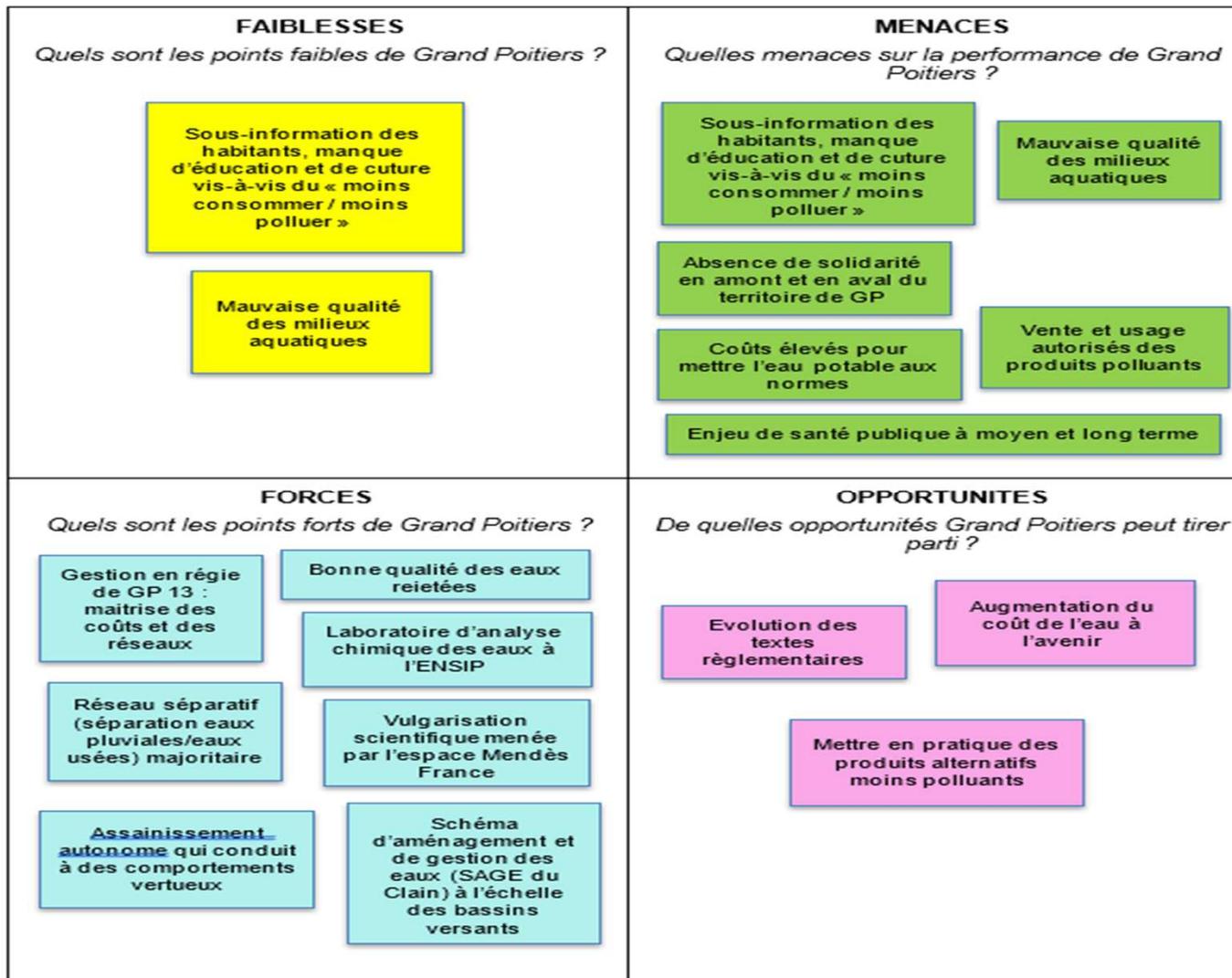
RÉFLEXIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Questionnement et cadrage du sujet de la saisine

QUESTIONS	RÉPONSES
Est-ce que le rôle du CoDev est d'identifier les micropolluants pour cibler la communication ?	Le rôle du CoDev est exclusivement centré sur la thématique sensibilisation. Des analyses de micropolluants ont déjà été réalisées sur le territoire et seront communiqué aux membres via les ressources documentaires données par le Service Eau et assainissement et lors des entretiens du mardi 14 Mars 2023.
Quel est l'état et l'urgence de la situation ?	L'état des masses d'eau du territoire est très mauvais (Inventaire DCE2000), il est donc important de mettre en place des actions le plus tôt possible pour préserver la ressource et réduire sa pollution. /dégradation
Si l'on compare l'état de l'eau sur Grand Poitiers par rapport aux autres communautés de communes ; comment se positionne-t-on ?	L'état de l'eau à Grand Poitiers est similaire à celle des autres communautés de communes. On y retrouve les mêmes problématiques. C'est-à-dire : micropolluants et autres sources de pollution (ex : lingettes) liés aux rejets domestiques, des hydrocarbures liés au ruissellement de la voirie...
Le conseil de développement doit-il prendre en compte les systèmes d'assainissement autonomes ?	Que ce soit pour le réseau collectif et individuel, on retrouve, plus ou moins, les mêmes polluants et les mêmes rejets. Par conséquent dans le cadre d'une sensibilisation large sur ce sujet, les systèmes autonomes sont pris en compte.
Dans quel état est le matériel de traitement ?	Le matériel est en bon état et répond aux normes.
Grand Poitiers fournit-il un guide de bonnes pratiques ou cahier des charges aux services publics ?	Oui, un guide de bonnes pratiques est distribué.

RÉFLEXIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Éléments d'élaboration d'un diagnostic



RÉFLEXIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Problématiques identifiées

1. Comment améliorer, à court et long terme, la connaissance sur le cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant et du réseau (robinet, petit cycle de l'eau) et sur la pollution par les micropolluants (liens entre la santé et les écosystèmes) ?
2. Comment mettre en avant les co-bénéfices de santé publique et de cadre de vie, ainsi que les bénéfices économiques ?



RÉFLEXIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Segmentation des habitants / ciblage des produits / messages

Question 1 : Faut-il segmenter la cible des habitants et si oui, selon quels critères ?

→ Inutile de segmenter la population de Grand Poitiers.

Question 2 : Faut-il communiquer sur tous les produits domestiques potentiellement polluants, ou en cibler certains; dans ce cas lesquels et pourquoi ceux-là ? Selon les cibles ?

→ Important de cibler, dans un premier temps, la communication sur des produits que l'on utilise au quotidien (produits d'hygiène, produits nettoyants...).

Question 3 : Quels types de messages faire passer aux habitants de Grand Poitiers pour les inciter à réduire la pollution de l'eau liée à leurs rejets quotidiens dans la maison ?

→ Promouvoir l'usage de produits alternatifs
Mettre en avant les co-bénéfices, intérêts et avantages de maîtriser ses consommations
Mieux utiliser les produits et moins abondamment
Expliquer que les eaux rejetées, même traitées, ont un impact négatif sur les milieux et l'environnement
Sensibiliser à la dangerosité des polluants
Privilégier des messages courts, simples, efficaces, incitatifs et positifs
Expliquer que l'usage des produits d'entretien/d'hygiène induit des coûts de traitement des eaux rejetées de + en + élevés

- Messages selon les cibles ?
- Messages de santé publique ?
- Messages orientés vers la protection des milieux naturels ?
- Messages sur l'impact économique individuel et collectif (coûts de traitement de l'eau) ?
- Message pour mieux faire comprendre le cycle de l'eau (Grand et petit cycle) ?



RÉFLEXIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Partenaires potentiels pour communiquer

1. Réseaux sociaux
2. CROUS, Education nationale, écoles
3. Associations et Agences de l'eau
4. Mairies
5. Centre de loisirs & Entreprises
6. Médecins, Scientifiques
6. Cinéma, télé
7. Radio
8. Compagnies théâtrales



CONDITIONS DE REUSSITE

3 éléments à retenir :

- Des moyens financiers adaptés et significatifs
- Une continuité des campagnes et convergence des messages
- Intérêts / encouragement à agir (bénéfices / risques)



SUITES DE LA DÉMARCHE



SUITE DE LA DEMARCHE

→ Lors du Comité de Pilotage du 20 juin :

- 100% des propositions du Conseil de développement relatives au choix des messages ont été retenues
- 73% des propositions du Conseil de développement relatives au choix des moyens de communication et formats ont été retenues
- 100% des propositions du Conseil de développement relatives au choix des messages ont été retenues
- 100% des propositions du Conseil de développement relatives au choix des partenaires ont été retenues

À plus long terme, ces actions seront intégrées et suivies dans le cadre du PCAET de Grand Poitiers.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contacts :

Conseil de développement de Grand Poitiers

conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr

05 49 30 22 56



GRAND POITIERS

communauté urbaine



Conseil de
Développement
de GRAND POITIERS